

CONCOURS DE TECHNICIEN 2024

INTERNE

SPÉCIALITÉ « MÉTIERS DU SPECTACLE »

ÉPREUVE DE RAPPORT

NOTE OBTENUE : 15.50 / 20

Communauté d'Agglomération de Techniagglo
Direction technique

Le 11 avril 2024

Rapport technique

À l'attention du directeur des affaires culturelles

Objet : la sobriété énergétique des diffuseurs de spectacle vivant

Monsieur le Directeur,

À l'heure d'une prise de conscience générale sur l'importance de l'écologie, la mise en place du développement durable, l'inflation majeure des matières premières et des sources d'énergie, le monde la culture a entrepris, depuis une dizaine d'années et encore plus après le COvid, une profonde remise en question d'un modèle économique qui a montré ses limites, et par lequel de nombreux acteurs du milieu culturel ont mis en place des initiatives écologiques afin de rendre plus durable le secteur du spectacle vivant.

Dans un 1^{er} temps, nous mettrons en lumière les solutions choisies par les festivals. Ensuite dans un 2nd temps, nous évoquerons les mesures prises par les producteurs, les artistes du spectacle vivant. Enfin, nous opposerons les initiatives et solutions mises en œuvre par les lieux de diffusion comme les salles de spectacles ou théâtres.

Tout cela devra nous amener à comprendre que pour avoir l'espoir de conserver notre exception culturelle française, il va falloir opter pour une sobriété énergétique à tous les échelons, de la création à la diffusion du spectacle vivant.

I. Les festivals

Acteur majeur de la diffusion, le festival procure de nombreuses émotions au public. Qu'ils soient de musiques actuelles ou de théâtre (we love green ou Avignon par exemple), les festivals sont un parfait exemple de l'ensemble d'une chaîne où chaque maillon peut avoir une consommation excessive. « il se définit comme un laboratoire d'initiatives éco-responsables » (Pioche ! Magazine Mai 2023). En effet, le We love green festival a été l'un des premiers festivals en France à mettre en place un bilan carbone pour faire le diagnostic de consommation en énergie fossile.

En effet, entre les transports, l'alimentation (public, artistes..), les achats, l'énergie consommé sur le site, il est assez facile de quantifier la consommation.

Grâce à cette collecte de données, le festival a pu se développer et proposer de nombreux partenariats pour faire réduire l'impact écologique de l'évènement (partenariat transports, restauration 100% végétarienne) et cela permet également de communiquer sur ce mode de fonctionnement, de diffuser auprès des autres festivals ou structures, afin de démocratiser cette méthode, même si cela met du temps à s'installer, faute de moyens.

Cependant, des organismes tels que SMA ou Fedelima développent de plus en plus de dispositifs pour accompagner les acteurs dans des plans d'actions pour réduire les émissions par lieu ou type d'évènement (exemple : dispositif Déclic).

Enfin, la mise en place de ce genre d'outils est utilisées dans une réflexion de penser le festival du futur, de demain, car cela permet de trouver des leviers d'actions ciblées (par exemple : pour le plastique, we love green a développé la mise en place de vaisselle et services compostables et bio-méthanisés, pour réduire considérablement l'utilisation du plastique sur le site).

Même dans la décoration du site, l'éco-conception prend sa place puisque des éléments de décor d'une œuvre éco-conçue de 400kg sera faite à partir de 400kg de plastique (www.infodurable.fr. Avril 2022).

II. Les producteurs et artistes, prestataires

Tout comme les organisateurs de festivals, les producteurs, prestataires et artistes se sensibilisent également autour de la question de l'écologie et du développement durable.

Un des premiers artistes français à se soucier notamment de l'impact des transports dans une organisation de tournée fût Tryo, qui dès 2008 a mis en place un bilan carbone de sa tournée.

D'autres comme Massive Attack imposera le transport des musiciens et du matériel en train, et s'associeront avec des cabinets d'étude spécialisés pour calculer l'empreinte carbone de leurs déplacements.

Certains comme Coldplay développe de nouvelles technologies comme le sol cinétique permettant de créer de l'énergie au rythme des danses du public.

Tout cela permet aux têtes d'affiche de limiter les coûts de production d'une tournée qui pourtant s'envolait en raison de la hausse des coûts de l'énergie.

Beaucoup de producteurs craignent de voir une évolution à deux vitesses du secteur, entre ceux qui ont les moyens de s'adapter car les taux de fréquentation sont très importants et couvrent les hausses des frais, les baisses de marge.

Mais cette baisse de marge qui permettait d'investir dans les jeunes talents ou la difficulté de productions, structures plus petites, à maintenir des tournées car les frais augmentent, à organiser des dates non isolées, met en péril beaucoup de petites et moyennes structures culturelles (Syndéac, article de Libération du 17/04/23). En effet, à l'heure du cumul des crises en tout genre (énergie, Covid, inflation, désengagement des collectivités), certains dénoncent une forme de surproduction dans le spectacle. Trop de spectacles sont créés sans avoir la possibilité d'avoir une vraie tournée derrière (exemple : les spectacles de danse créés en 2019, 27% d'entre eux ont joué une seule fois).

Ce principe plus ou moins mort-né d'un spectacle est conditionné par les principes d'octroi de subventions notamment par la création d'un nouveau spectacle par an.

Cela laisse à penser que la présence d'artistes sur un territoire n'est pas uniquement en lien avec la diffusion mais peut se faire par la médiation culturelle, les résidences.

Les artistes sont amenés à voir le fonctionnement de leurs status évoluer et notamment quand le SYNDEAC prend des engagements dans le sens de la sobriété énergétique : généralisation du train, fin des clauses d'exclusivité territoriale, variation du prix de cession sur les dates organisées sur un même territoire.

Si les principaux acteurs comme les artistes, les producteurs ont conscience et appellent de leurs vœux ces changements, il faudra également que l'État, les collectivités territoriales et à plus haut niveau l'Europe, prennent rapidement conscience de la gravité de la situation pour agir.

III. Les salles de spectacles – lieux d'accueil – l'État

Acteur principal de cette mise en place de sobriété énergétique, les salles de spectacles, qu'elles soient privées ou publiques, doivent faire la démarche de mise en place d'initiatives éco-durables.

Celles-ci se retrouvent souvent soit en début de création (période de résidence) ou en fin de processus (lieux de diffusion). Elles ont une place importante car les spectacles sont souvent créés avec le matériel des salles lors des périodes de résidence. L'investissement en technologie LED dans l'éclairage déterminera également le contenu des fiches techniques. Cela peut inciter à avoir des démarches moins énergivores par la suite.

Mais si artistiquement et techniquement, les salles font des investissements très importants (environ 400 000€ pour un kit d'éclairage au théâtre Chaillot à Paris), il n'en reste pas moins que les exploitants de salle doivent aussi faire des travaux visant à diminuer ou faire diminuer la consommation d'énergie.

L'isolation des bâtiments, le système de chauffage ou de refroidissement d'air, l'éclairage des zones publiques, tout doit être réfléchi pour faire diminuer les charges d'exploitation d'un bâtiment. Et malheureusement, l'inflation a également entraîné des surcoûts tels que certains équipements sont amenés à revoir la stratégie de jours d'ouverture. Mise en place de chômage partiel voire même d'annulation d'évènement, les lieux d'accueil rivalisent aujourd'hui d'initiatives telles que la réflexion sur les transports, la nourriture, les circuits courts.

Beaucoup de structures se reposent aujourd'hui sur le guide de la RSO dans le spectacle vivant conçu par l'ARTIS. Cet état d'esprit présenté aux équipes des structures accueillantes peut permettre d'inscrire la RSO comme une dimension à prendre en compte dans les projets (critère de subventions...) et cette spécificité de la responsabilité sociale dans le secteur artistique doit permettre aussi le développement des projets de mutualisation dans la production ou la diffusion par exemple.

En conclusion, on peut dire que la sobriété énergétique prend son sens et s'amplifie dans le domaine du spectacle vivant mais que chaque acteur travaille un peu seul dans son coin. Chaque initiative est bonne, mais malgré tout, afin de ne pas créer de fracture entre ceux qui ont les moyens de faire face aux aléas (crise, inflation) et ceux qui luttent, un processus et une feuille de route claire et définie par l'Europe et le Ministère de la Culture devrait être mis en place en raison de l'urgence de la situation. Le spectacle vivant est amené à évoluer, à voir son modèle identitaire évoluer, au risque de voir disparaître à terme le dynamisme de l'exception culturelle française.

La transition énergétique est un levier parmi tant d'autres, mais beaucoup de spectacles sont créés sans voir le jour derrière, même si les décors sont recyclés, l'éclairage en LED. C'est l'ensemble d'un système qui est à revoir, dont chacun à sa hauteur peut en être l'acteur.